

An aerial photograph of a lush green cliffside. In the foreground, there are several ancient stone ruins, including a circular stone wall and a rectangular stone structure. The cliffside is covered in dense green grass and moss. In the background, a river flows through a rocky bed. The overall scene is a mix of natural beauty and historical significance.

LANDEDA

L'ABER-WRAC'H

Au coeur des Abers



Christine Chevalier
Maire de Landeda

« Sans le personnel communal, nombre d'actions ne pourraient être mises en place et la gestion du quotidien ne serait pas possible »

Dix mois se sont passés depuis le dernier bulletin semestriel distribué dans vos boîtes aux lettres par vos élus.

De nombreuses actions ont été menées sur 2015 par la municipalité : le lancement d'un marché hebdomadaire, les dépôts des dossiers « Station Classée Tourisme » et « Port d'Intérêt Patrimonial » pour instruction par les services de l'Etat pour le premier, par l'association éponyme pour le second – un travail qui a permis à l'équipe municipale de cibler des actions pour les années à venir, la réalisation du dossier Adap (Agenda d'Accessibilité Programmée) qui nous engage pour 6 ans, les études sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme), divers travaux de sécurisation routière, d'entretien des bâtiments. Les travaux de la médiathèque quant à eux se poursuivent.

Une enquête sur les seniors a également permis au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de cerner les besoins actuels et futurs afin de pouvoir proposer de nouvelles orientations selon les cas. Les comités de quartier permettent à chacun de s'exprimer sur les projets de la commune comme dernièrement sur la sécurisation des cheminements piétons/vélos

Sans le personnel communal, nombre d'actions ne pourraient être mises en place et la gestion du quotidien ne serait pas possible : urbanisme, état civil, comptabilité, gestion des bâtiments, des espaces verts, de l'eau, de l'assainissement, de l'école, des salles associatives... Aussi, à chaque parution du bim semestriel, nous vous présenterons un service. Pour ce numéro, nous avons choisi de vous présenter les services dans leur globalité.

Outre les projets de la municipalité, nous devons également tenir compte plus que jamais des évolutions de l'organisation institutionnelle : je développe dans ce numéro le schéma de mutualisation de la communauté de communes ainsi que les transferts de compétences à venir en lien avec la loi NOTRe.

La riche vie associative et culturelle ainsi que la création d'un comité d'animation nous laissent entrevoir de belles journées et soirées sur 2016. Je salue également le dynamisme et le professionnalisme de nos commerçants et artisans.

Merci à vous tous pour cette contribution au mieux vivre ensemble.

SOMMAIRE



Édito	p. 2
Associations	p. 4
Tourisme & Culture	p. 6
Communication	p. 8
Jeunes / seniors	p. 9
Environnement	p. 10
Tourisme & Economie	p. 13
Animation Economie	p. 15
Urbanisme	p. 16
Minorités	p. 20
Mairie	p. 21
Info ccpa	p. 22



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sous Louis XIV, l'ingénieur Vauban vient à l'Aber Wrac'h étudier le site, pour protéger Brest des débarquements anglo-hollandais. L'île Cézon est dès lors dotée d'une tour d'artillerie, de plusieurs bâtiments, de 12 canons. Au milieu du XIXe siècle, les remparts sont rehaussés, de nouvelles constructions érigées, comme le magasin à poudre en 1859. A partir de 1943, l'armée allemande s'approprie le fort et y construit 17 blockhaus, y poste une cinquantaine de soldats afin d'empêcher un débarquement allié dans les Abers.

En 1957, l'île est vendue aux enchères pour l'équivalent de 12.800 € actuels. Cet homme de lettres, rêve d'en faire un « théâtre entre deux marées ».

En 2015, son petit-fils, artiste en musique contemporaine, confie l'île pour 18 ans à l'association Cézon qui engage un projet de restauration et de requalification de ce patrimoine remarquable désormais inscrit aux Monuments Historiques. En 2016, le fort Cézon, ouvrira ses portes régulièrement pour des chantiers bénévoles locaux, internationaux, des visites guidées, divers événements culturels. (voir le site www.cezon.org).



BEAUPRÉS POUR MARGAUX BILLY.

Le Centre de Voile de l'Aber Wrac'h ne manque pas de graines de champion ! Parmi les espoirs féminins, Margaux Billy a encore, cette année, connu de belles réussites :

Aux Championnats d'Europe Individuels du 17 au 24 juillet 2015 au Pays de Galles, Margaux arrive 3ème française qualifiée dans le rond Or.

« Les conditions ont été variées : pas beaucoup de vent mais aussi beaucoup ! les premières manches se sont déroulées dans les petits airs avec des vagues serrées. Ce ne sont pas les conditions que je préfère ! Ce fut une très belle expérience enrichissante sportivement, humainement et linguistiquement : pas toujours facile de s'exprimer en anglais ! » dit-elle.

Aux Championnats d'Europe par équipe du 18 au 25 août 2015 au Lac de Garde en Italie, Margaux promue Capitaine a mené l'équipage à la place de 9ème Nation en étant qualifiée en phase finale.

« Mais malheureusement, nous avons perdu en 8ème. Ce championnat nous a appris à nous gérer en équipe et à progresser. » précise-t-elle.

Et pour l'avenir ?

Margaux vient d'intégrer le Pôle Espoir de Brest et navigue à présent sur 420 en double avec Kenza Coutard (vice-championne de France Minimes d'Optimist à Quiberon en Juillet).

De belles navigations en perspective que la commune de Landéda suivra avec intérêt.

« Ce fut une très belle expérience enrichissante sportivement, humainement et linguistiquement »





LANDÉD'ART : LES POSSIBLES DES FORMES ET DES MATÉRIAUX.

Si vous vous demandez ce qu'est une barbotine, une chamotte, un engobage, un galetage, des esthèques, des mirettes, une poire engobe, les ateliers de l'association Landéd'Art sont pour vous !

Christelle Mouton, responsable des activités et 5 bénévoles, Christine Bodenes, Gitine Priser, Monique Moal, Naïg Oulhen et Rozenn Michelet accueillent curieux et passionnés à Landeda dans les locaux de l'école Joseph Signor. Cette association créée en 2007 connaît depuis un vrai succès sur la commune : 56 adhérents aujourd'hui à l'année sans compter tous les stagiaires des vacances scolaires !

L'ambition des origines de proposer des situations culturelles et d'offrir des lieux de création et d'expérimentation autour de la poterie et du modelage à Landeda se poursuit aujourd'hui grâce à différents ateliers et projets pluridisciplinaires, ainsi les plus jeunes (6 à 10 ans) cogitent cette année autour du « Petit Prince » de Saint-Exupéry : des planètes émergent déjà de grosses boules de papier mâché ! Ce travail sur les volumes se poursuivra jusqu'au printemps et se concrétisera par une exposition au Sémaphore où les œuvres seront présentées par les petits artistes.

Les adolescents et les adultes, qui se retrouvent à d'autres horaires, intégreront ce projet selon leurs envies. Une recherche sur les volumes par la création des personnages du conte a ainsi été choisie par les adolescents. Les adultes feront selon leur créativité et en utilisant les matériaux à disposition dans l'atelier : faïence, porcelaine, terre-papier, grès, raku, émaux.

Parallèlement à cet ambitieux projet annuel (l'an passé, le projet s'était axé autour d'une comédie musicale, « les Artistes chats »), l'association intervient dans le champ scolaire avec un TAP* dédié à la découverte de la terre et de nombreux projets pédagogiques en lien avec les écoles de la commune. Un projet de fresque murale autour de la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » est en préparation à l'école Joseph Signor. Tous ces projets chantent la liberté de la matière qui s'imagine à l'infini, pleine de vie et de poésie.

**Temps d'Activité Périscolaire*



**« Proposer
des situations
culturelles et
offrir des lieux
de création et
d'expérimentation
à Landeda »**



MÉDIATHÈQUE EN TRAVAUX

Les travaux de la médiathèque ont pris du retard essentiellement dû à l'arrêt pendant quelques temps du chantier des logements situés à l'étage mené par Aiguillon Construction.

Il n'est pas toujours simple de mener deux projets en parallèle, à fortiori, lorsque l'on n'est pas maître d'œuvre sur l'un des deux. Cependant, tout est rentré dans l'ordre : les travaux ont repris sur le chantier Aiguillon Construction et de fait sur le chantier de la médiathèque. La livraison est prévue avant l'été. Toute l'équipe de la médiathèque, agents et bénévoles, est à pied d'œuvre pour préparer cette ouverture.

Porteur de projet : Christine CHEVALIER - Maire de Landeda



SWING, POP, ROCK, BLUES !

Un public enthousiaste a accueilli les malicieux décibels du duo «Beauty ad the Beast» pour la clôture du festival ABER BLUES fin novembre, salle Stread Kichen : un grand moment organisé par le HOT CLUB IROISE en complicité avec la municipalité.

L'école de musique s'y était associée pour offrir au public quelques morceaux de saxo pour un apéritif musical très convivial.

Parallèlement à ce concert, 200 élèves du CP au CM2 des écoles Joseph Signor et Notre-Dame des Anges ont participé à des ateliers pédagogiques sur le jazz : son histoire, les instruments. Ces ateliers animés, avec beaucoup de générosité et de simplicité par le duo Beauty and the Beast, ont été riches d'un dialogue et de nombreux échanges entre les élèves et les artistes.

Porteur de projet : Rozenn MICHELET - Commission Culture

LE BONHEUR DE LIRE

Un temps fort pour la lecture le 18 octobre où lecteurs et écrivains se sont retrouvés pour échanger en toute convivialité dans une atmosphère feutrée et sympathique.

Le Salon du Livre a rencontré, cette année encore, un beau succès. Une trentaine d'auteurs de tous horizons et tous styles ont dédié et présenté leurs livres pour le plus grand plaisir des acharnés de lecture. L'équipe de la Bibliothèque Municipale, très motivée, s'est mobilisée pour organiser ces rencontres.

Porteur de projet : Association Plaisir de Lire



CONNAÎTRE, RECONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE, PROTÉGER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le dossier de candidature au label « Port d'Intérêt Patrimonial » a été déposé. C'est au cours des fêtes de Brest 2016 que le label sera, en cas de succès, remis à la commune de Landeda.

Avec ses 15 km de côtes, Landeda s'est construite sous l'influence de la mer et des activités qui lui sont associées. Cette histoire la laisse riche d'un patrimoine que l'on découvre au détour de nos chemins, rues et ruelles. Des vestiges du néolithique aux maisons des douaniers, des pêcheries aux fours à goémons, des fortifications de Vauban au mur de l'Atlantique, du Sémaphore à l'abri du canot de sauvetage, de l'Abbaye aux chapelles, ce patrimoine raconte les activités économiques, les pratiques religieuses et les conditions de vie de dizaines, centaines, voire de milliers d'années.

La démarche engagée pour l'obtention du label « Port d'Intérêt Patrimonial » vise à définir collectivement un projet pour cinq ans permettant la protection de ce patrimoine et son intégration valorisante dans les projets d'aménagement. Il permet également la transmission de l'histoire qu'il porte pour que de nouveaux résidents, jeunes et générations futures puissent à leur tour se l'approprier et en jouir, y compris à travers de nouveaux usages et technologies.

Un « groupe stratégique » a défini les actions correspondant au projet de la commune, traduites en fiches actions avec l'appui de l'agence de développement du Pays des Abers - Côte des Légendes. Ce travail, intervenu au cours du second semestre 2015 prolonge celui du « groupe de travail d'inventaire » réalisé au premier semestre 2015. Un « groupe de pilotage » s'y substitue en 2016 pour suivre et accompagner le déroulement du projet et la réalisation de ses actions.

Le dossier de candidature, comprenant inventaire et plan d'actions, est consultable en mairie.

Porteurs de projet : Laurent Le Goff, Conseiller municipal délégué à la sécurité des personnes, aux équipements publics et au patrimoine. Anne Poulnot-Madec, Adjointe déléguée aux finances, aux ressources humaines et aux projets structurants. Ophélie Hergot, Chargée de mission Économie et Tourisme. Les membres du groupe d'inventaire et du groupe stratégique : élus, associations et habitants passionnés par le patrimoine, personnels communaux, Agence de développement du Pays des Abers, scientifiques et professionnels.

IRLANDE-L'ABER WRAC'H À LA RAME

Il fallait le faire et nous ne pouvions qu'applaudir à cet exploit !

En ce début juin, 17 rameurs irlandais ont, pour la première fois, osé la traversée en yole entre Dunmore Fast et l'Aber Wrac'h, soit 300 miles. L'accueil sur le port a été chaleureux et une coopération est envisagée au vu des bonnes relations avec les habitants et les structures du port.

Et l'Aber Wrac'h-Dunmore Fast ? Qui relèvera ce défi ? Un nouvel épisode maritime à écrire !





COMITÉS DE QUARTIER : DERNIÈRE ÉTAPE !

Les ateliers participatifs 2015 des comités de quartier sur le thème choisi par les participants « la sécurité des déplacements des piétons et des cyclistes sur la commune » ont abouti en décembre à trois projets distincts pour la zone bourg, la zone presqu'île et la zone corniche-landeda-est.

Seule la zone de landeda-sud n'a malheureusement eu aucun participant. Ces fiches-projets ont été élaborées par les habitants, acteurs dynamiques de leur quartier. Les premiers ateliers leur ont permis de lister les « points noirs » qu'ils vivent ou connaissent dans leur quotidien. Par la suite, les participants de chaque atelier ont pu choisir les points les plus urgents à améliorer. Ils avaient à leur disposition des éléments de budget élaborés en lien avec le responsable des services des techniques, à partir de toutes les propositions émises dans les fiches-projet. Enfin des référents ont été nommés pour défendre les projets lors de prochaines commissions municipales chargées des travaux. Celles-ci se tiendront en début d'année et apporteront une réponse aux propositions des comités de quartier en terme de faisabilité et de budget. Vous pouvez suivre l'évolution des ateliers participatifs passés et à venir sur le site de la commune dans la rubrique « vivre à Landéda » puis « comités de quartier ».

Porteurs de projet : Commission Communication



UN LOGO POUR LA COMMUNE

La municipalité a souhaité doter la collectivité d'une nouvelle identité graphique plus moderne, vivante et dynamique, dans le prolongement de la refonte du bulletin municipal.

Ce logo est une création interne, il servira d'identité visuelle aux documents officiels et aux manifestations.

Les quatre couleurs principales (violet, bleu, rouge et orange) ont été choisies pour symboliser la synergie entre tradition et modernité. Le violet évoque l'esprit de la tradition, mêlant les marques de l'histoire aussi bien ancienne que contemporaine et la spiritualité à travers les édifices religieux (chapelles, église, calvaires).

Le orange, symbolisant la modernité et l'enthousiasme de la commune, se retrouve au centre du logo telle la clef de voûte donnant cohérence à l'ensemble.

Landeda, aujourd'hui, regarde vers l'avenir et se modernise. Le rouge est la couleur de l'engagement et de la passion que les habitants de Landeda ont pour leur commune. Ces trois couleurs, au centre du logo représentent les forces constituantes de la commune qui en s'associant forment une unité dynamique. Elles sont entourées de bleu (lettres A et D), tels les deux abers. Ces notions étant renforcées par les couleurs intermédiaires qui en liant les lettres font sens à l'ensemble.

Le L violet et le A rouge de début et de fin ouvrent le logo et donc la commune vers l'extérieur au-delà de ses abers. Landeda veut construire son avenir, en lien avec l'ensemble des communes voisines.

Le logo intègre de manière équilibrée l'Aber-wrac'h dans son nom, créant ainsi une complémentarité entre port et bourg, le bleu rappelant le caractère maritime de la commune. Une baseline a été ajoutée au logo, afin de renforcer et de préciser le caractère géographique exceptionnel de la commune, une écriture cursive associée au mot «cœur» clôt le logo sur un message d'attachement sincère, accentué par la sobriété du gris.

Le nouveau logo de la commune de Landéda a été conçu et développé en interne et validé par l'ensemble du conseil municipal.

Porteurs de projet : Commission Communication

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES SENIORS

Et qu'en pensent les seniors ?

Afin d'améliorer la qualité de vie des seniors, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a réalisé un questionnaire qui a été remis à toutes les personnes de 70 ans et plus. Cette enquête a permis de mieux cerner leurs besoins et d'aboutir à la mise en place de services adaptés.

Voici la synthèse des conclusions de cette enquête :

- Assez grande autonomie des seniors : en effet 78,3% des personnes interrogées se déplacent avec leur véhicule personnel et 20,8% seulement font appel à de l'aide extérieure pour les travaux de la maison (ménage, jardinage...).
 - 92,5% des personnes interrogées estiment que leur logement est adapté à leur situation.
 - Les seniors sont très satisfaits de l'offre des commerces à Landeda. Cependant l'installation de nouveaux commerces tels qu'une poissonnerie, une cordonnerie et une poste au bourg a été suggérée par quelques personnes.
 - Les seniors sont très satisfaits de l'offre de soins à Landeda.
 - Seulement 17,3% des seniors déclarent avoir des problèmes pour se déplacer en permanence et 61,5% n'en ont jamais. Il y a lieu de noter également que 22,5% des seniors déclarent se déplacer fréquemment à pied et 7,5% en vélo.
 - Les seniors paraissent globalement bien intégrés et bien entourés. Cependant, on constate aussi que certaines personnes sont isolées et s'ennuient l'après-midi ou le soir et particulièrement l'hiver.
- 43,3% des seniors sont enthousiastes à la mise en place d'un minibus communal afin qu'ils puissent aller à Lesneven et Lannilis.

L'intégralité des résultats de l'enquête est visible sur le site de la commune, à cette adresse: <http://www.landeda.fr/?p=94>

Porteurs de projet : Cathy FISCHIETTI , Adjointe aux affaires scolaires, aux affaires sociales et aux seniors - Commission affaires sociales.

L'ÉCOLE JOSEPH SIGNOR FAIT SON CINÉMA





LE MONOXYDE DE CARBONE TUE ! PROTÉGEZ-VOUS !

C'EST QUOI ?

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et insipide qui provoque de graves intoxications. Sa densité étant proche de l'air, il s'y mélange très facilement.

LE MONOXYDE DE CARBONE EN CHIFFRE



6000

victimes hospitalisées
par an suite à une
intoxication au
monoxyde de carbone.



1

1ère cause de mortalité
par intoxication en
France.



27

Les 1ères victimes sont
les enfants de moins de
14 ans (environ 27% des
hospitalisations).



70%

des accidents sont
signalés au nord de la
Loire.

ORIGINES DES ACCIDENTS

- La chaudière (dû à des anomalies d'évacuation des gaz brûlés).
- Les chauffe-eaux, les groupes électrogènes et tous les appareils à moteur thermique.
- La défaillance du système d'évacuation (due à un problème d'installation, de réglage ou d'entretien).
- La vétusté des appareils et l'absence de ventilation dans une pièce.
- L'emploi en intérieur d'un appareil conçu pour le plein air.

La sécurité et le bon entretien des appareils de combustion doivent donc être impérativement respectés.

LES N° D'URGENCE

15

SAMU

17

POLICE
GENDARMERIE

18

POMPIERS

112

TOUTES URGENCES



LES SIGNES CLINIQUES

Pour 80% des cas : des maux de tête.

Pour 75% des cas : des vertiges.

Pour 51% des cas : des nausées.

QUE FAIRE ?

Le seul moyen : s'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone. Seul, ce petit appareil vous alertera d'une présence anormale de monoxyde au sein de votre habitat.

Posséder un détecteur de monoxyde de carbone ne substitue en rien le fait d'aérer quotidiennement l'habitation et de faire vérifier les appareils à combustion par un professionnel.

UNE PARTICIPATION CITOYENNE : LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE.



Comme tous les ans, la municipalité a organisé le 1er samedi de juin, la Journée de l'Environnement à laquelle a été ajouté le Patrimoine.

Cette journée a été l'occasion pour les 80 bénévoles et 40 enfants de l'école Joseph Signor de participer à l'entretien de nos plages, sentiers de randonnées, sites et lavoirs, ainsi que d'arracher des plantes invasives, en partenariat avec le garde du littoral de la Communauté de Communes du Pays des Abers. C'est un geste écologique important et la possibilité pour les habitants de montrer leur attachement à notre belle commune. Une nouveauté cette année : la remise en état de deux fours à goémon sur les dunes, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral. Un grand moment qui a permis aux participants de faire revivre une activité florissante jusqu'aux années 50. Cette matinée de labeur sous le soleil s'est terminée par un buffet convivial dans le jardin de Kerdreaz.

Porteurs du projet : Solange Pellen, Conseillère. Laurent Le Goff, Conseiller Sécurité des personnes, équipements publics et patrimoine.

DES TOILETTES SÈCHES PRÈS DES PLAGES : ESSAI CONCLUANT !

Une innovation l'été dernier aux abords des plages de Kloukouri et Pors Matheano ; l'installation de toilettes sèches à copeaux !

Ces lieux d'aisance contribuent à la politique écologique de la municipalité du fait d'une économie substantielle d'eau et d'absence de pollution. En outre, ces structures s'intègrent bien au paysage, et ont remporté un franc succès. Les utilisateurs ont été très respectueux et le personnel d'entretien a constaté l'état inhabituel de propreté dans un tel lieu.

Cette année, la municipalité, a fait appel à la société Label Verte pour l'installation et l'entretien. Afin de pérenniser cette expérience concluante, une réflexion est menée conjointement entre les élus et les services techniques de la commune sur la possibilité de créer et d'entretenir en interne ces structures. Cette solution devrait être moins onéreuse, mais induit la création d'une zone de compostage conforme dont les normes sont très strictes.

Porteur du projet : Jean-Luc Cattin, Adjoint aux affaires économiques, mer, terre et tourisme-Commission affaires économiques et tourisme.



La mise en place des containers enterrés, semi-enterrés et aériens cet été a été bien accueillie sur Landéda, l'une des premières communes de la CCPA avec Plouguerneau à bénéficier de cette nouveauté.

Ce nouveau service qui inclut la possibilité d'y déposer ses ordures ménagères et ce, gratuitement, a permis d'améliorer la qualité du service ainsi que la facilité d'entretien des points éco par les agents qui notent, malgré l'article ci-contre, une amélioration de la propreté des différents sites en dehors de la période estivale de cet été. Pour rappel, les points éco de la commune se situent sur le port, près du château d'eau, à Kerdreaz, à Kerhuelgwenn, au niveau des salles Streat Kichen et Kervigorn et du stade de foot de Rozvenni.

SPECTACLE DÉSOLANT

Aux abords du point-éco de Kerdreaz plusieurs fois cet été. Ces images se passent de commentaire si ce n'est de préciser qu'une équipe d'agents intervient tous les matins en été pour nettoyer les points éco. Autant de dépenses de fonctionnement qui pourraient être plus utiles à d'autres actions ...Civisme et bon sens doivent l'emporter pour l'intérêt de tous, ceci afin de ne pas dégrader notre cadre de vie et notre qualité de vie.

Cela ne doit pas nous faire oublier que les habitants en grande majorité, font preuve dans la gestion de leurs déchets de respect pour leurs concitoyens, pour les agents municipaux et pour l'environnement. Nous les en remercions.



Afin d'optimiser la propreté des points éco, nous vous invitons dans le précédent bim semestriel à adopter des gestes simples. Les voici à nouveau :

LE GESTE MALIN :

Vous souhaitez déposer des déchets de poissons ou de crustacés dans les conteneurs « ordures ménagères » ? Cela vous est désormais possible et gratuitement !

Cependant, afin d'optimiser la collecte, vous êtes invités à les mettre dans des petits sacs en plastique bien fermés plutôt que de les insérer dans votre sac poubelle de 30 ou 50 litres.

LE GESTE CITOYEN :

Les conteneurs enterrés, semi-enterrés ou aériens répondent à une réelle demande des habitants car plus esthétiques.

Afin de garder les abords toujours propres, vous êtes toujours invités à ne pas déposer vos déchets aux pieds des containers, ceci afin d'éviter l'attraction inévitable des autres déchets par la suite et donc une dégradation de notre cadre de vie.



UN PROJET AMBITIEUX POUR LANDEDA : STATION CLASSEE TOURISME

C'EST QUOI ?

Le label « station classée tourisme » est un label officiel décerné à des communes ou des groupes de communes parmi celles ayant préalablement obtenu le label « commune touristique ». Ce qui est le cas pour Landéda qui est « commune touristique 1er niveau » depuis janvier 2015. La dénomination de communes touristiques est attribuée par arrêté préfectoral pour une durée de cinq ans.

POURQUOI ?

Notre commune vise ce label dans le but :

- De fédérer tous les acteurs du développement économique et touristique afin de converger vers une démarche de progrès en adéquation avec notre programme.
- De donner plus de visibilité touristique à notre commune.
- D'apporter un cadre de vie plus agréable et confortable aux habitants.
- D'augmenter la fréquentation touristique génératrice d'une économie locale plus dynamique.
- De rendre notre commune plus attractive afin de séduire et privilégier l'installation de jeunes ménages.

L'ensemble ambitieux de cette démarche de progrès permettra de conforter l'attractivité et la notoriété de la commune et de développer l'économie touristique et les emplois associés.

QUELS CRITERES POUR OBTENIR CE LABEL ?

La station classée « commune touristique » doit disposer d'une offre touristique d'excellence. De nombreux critères sont demandés à la commune pour l'obtention de ce label.

Les critères portent, entre autre, sur l'offre en hébergements touristiques, les animations et activités physiques et culturelles, le patrimoine, le plan d'urbanisme, le plan de zonage d'assainissement, les commerces de proximité et structures de soins, le cadre de vie et environnemental, le traitement des déchets, l'organisation touristique en plusieurs langues.

Ces quelques exemples ne sont qu'une infime partie des critères nécessaires.

QUELS SONT LES ATOUTS DE LANDEDA POUR L'OBTENTION DE CE LABEL ?

Dans un 1er temps, un diagnostic des critères existants a été réalisé par un groupe stratégique constitué par l'Agence de développement du Pays des Abers Côte des Légendes, de l'Office de Tourisme, les élus de la commission économie-tourisme et de représentants des milieux professionnels et associatifs, avec l'aide d'une chargée de mission communale. Bien évidemment, le principal atout majeur de ce dossier est le port de l'Aber Wrac'h .

Dans un 2ème temps, cette équipe s'est attachée au développement du potentiel de la commune en adéquation avec notre programme municipal. Nous citerons, entre autre :

- la mise en valeur du patrimoine maritime et terrestre.
- la réflexion sur l'aménagement et la mise en tourisme du port ainsi que de la zone du Vilh.
- l'embellissement de l'aménagement paysager.
- la volonté de développer, d'optimiser et de coordonner les programmes d'animations en créant un club d'animation .
- la création de boucles de randonnées/vélo.

Le dossier de candidature a été bouclé et déposé fin octobre. Cependant, l'instruction du dossier par la préfecture et le ministère dure environ un an, ce qui nous amène à 2017 pour l'obtention de ce label.

Porteur du projet : Jean-Luc Cattin, Adjoint aux affaires économiques, mer, terre et tourisme - Commission affaires économiques et tourisme.
Anne Poulnot-Madec, Adjointe déléguée aux finances, aux ressources humaines et aux projets structurants.

ANIMATIONS



UN MARCHÉ ESTIVAL À LANDEDA : UNE RÉUSSITE !

Dans le cadre de sa politique de dynamisation économique et de son action pour la vie du centre bourg, la municipalité a testé avec succès, au cours de la saison 2015, l'organisation d'un marché estival. L'opération sera reconduite en 2016.

Le mardi matin en juillet et en août sur la place du bourg, vingt-quatre exposants, locaux pour la plupart, ont proposé une large palette de produits de la mer et de la terre et de créations artisanales, locaux pour la plupart. L'organisation de ce marché estival a mobilisé élus, agents des services techniques et l'agent de surveillance de la voie publique de Landéda. Habitants et touristes ont en grande majorité salué cette initiative et surmonté les nécessaires contraintes de circulation engendrées, se réappropriant, avec plaisir, le centre-bourg. Flâner en faisant ses courses dans le bourg devenu piétonnier pour une matinée est très agréable et la proximité de places de stationnement facilite le transport des achats. Les commerçants sédentaires ont fait état d'un chiffre d'affaires en augmentation ; les exposants se sont montrés satisfaits de l'opération et se sont déjà déclarés intéressés pour l'été prochain. L'essai est positif ; l'opération sera renouvelée en 2016. Le marché estival du centre bourg et son succès constituent une expérience utile et encourageante dans la réflexion qu'engagent déjà les élus pour la mise en place, pour la saison estivale, d'un marché artisanal sur le port de l'Aber Wrach.

Porteur de projet : Jean-Luc Cattin Adjoint Économie, Tourisme, Terre, Mer
Commission économie et tourisme



LES NOUVEAUX HABITS DU MARCHÉ DE NOËL



La décoration soignée avec ses scènes de sapins enneigés, l'organisation de l'espace repensée et l'ambiance conviviale ont encore une fois attiré de nombreux artisans et associations qui présentaient aux visiteurs un mélange de bijoux, de décorations en tous genres, de produits gourmands, et de produits artisanaux. Une mine d'idées cadeaux !

Quelques nouveautés ont été proposées cette année pour rendre cette manifestation plus magique et donner un avant-goût des fêtes : un spectacle de magie, un tour en calèche, des séances de maquillage pour les plus petits et la traditionnelle photo-souvenir avec le Père Noël ! Cette nouvelle attractivité du marché de Noël de Landéda est portée par l'investissement et la créativité des conseillers à l'animation et par l'aide active des services techniques dans la réalisation de féeriques décors.

Porteurs de projet : Isabelle Poulain, Conseillère Animations et Christophe Cariou, Conseiller Associations sportives
-Commission Animations

COMMUNE ET UCPA : UN PARTENARIAT PROMETTEUR

Afin de favoriser le développement des activités du Centre UCPA, un partenariat est en cours d'élaboration avec la municipalité.

C'est dans cette optique qu'un avenant au bail et 2 conventions ont été rédigées entre les 2 parties.

Un avenant au bail concernant la partie originelle de l'UCPA, voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, fait état d'une réévaluation du loyer à la baisse.

Fin 2006, lors de l'arrêt de l'activité du Centre de la Mer, la municipalité avait confié la gestion des locaux à l'UCPA. Afin de régulariser administrativement, deux conventions ont été rédigées : une première donne un cadre juridique à l'utilisation de ces locaux, une seconde définit le partenariat d'utilisation de ces salles de réunions.

Le cadre étant désormais finalisé, la Municipalité et l'UCPA vont élaborer des projets communs dès début 2016, en partenariat avec d'autres structures, notamment associatives, afin de développer des activités (formation BAFA locale, partenariat avec le centre de loisirs, etc...) et permettre ainsi d'ouvrir davantage le Centre à la population locale.

Porteur de projet : Jean-Luc Cattin, Adjoint Economie, Tourisme, Terre, Mer - Commission Mer

NAISSANCE DU CLUB ANIMATION

Consciente du manque de visibilité du programme des festivités, de l'insuffisance de lien entre les forces vives de la commune et de la faible mutualisation des bénévoles et du matériel, la Municipalité a engagé, dès juillet 2014, une réflexion sur l'organisation de l'animation communale.

Dans cette optique, un groupe de travail s'est constitué, composé d'élus, d'associations, de commerçants, d'artisans et d'habitants. De leur réflexion est née une nouvelle entité qui a pris la forme juridique d'une association : le Club d'Animation.

Son rôle est de coordonner les actions et l'organisation du programme estival, d'apporter un soutien logistique aux organisateurs d'événements, de proposer et d'organiser de nouvelles festivités sur la Commune et de coordonner sur Landéda de grandes fêtes comme Abers 2016.

Cette association est composée de 3 collèges : Associations, Professionnels et Habitants, ainsi que d'élus membres de droit.

Lors de l'Assemblée constitutive de l'association, qui a eu lieu le 2 juillet 2015, un Conseil d'Administration et un bureau provisoires ont été élus, dans l'attente de la mise en place du CA définitif.

Porteurs de projet : David Kerlan, Adjoint vie Associative, Sports, Animations et à Enfance et jeunesse . Jean-Luc Cattin, Adjoint Economie, Tourisme, Terre, Mer.



VERS L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Beaucoup de choses ont changé fondamentalement la donne institutionnelle en matière de gestion de la planification locale ces derniers mois : nouvelles lois (urbanisme, environnement), décisions de la communauté de communes du Pays des Abers (CCPA).

En effet, du fait d'un transfert obligatoire de compétences voulu par le législateur, la Communauté de Communes du Pays des Abers a voté le transfert de compétence du plan local d'urbanisme le 18 juin 2015.

Dans la foulée, le conseil communautaire a, le 17 décembre 2015, lancé la prescription de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), en définissant des objectifs, et en définissant les modalités de la concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs intéressés. Par ailleurs, le conseil communautaire a défini les modalités de collaboration avec les communes, pour ce même PLUI. Désormais, les procédures doivent être menées sous l'égide du conseil communautaire et de ses services.

Alors, dans ce contexte, que devient la prescription de l'élaboration du PLU de Landeda décidée en juillet 2013 par le conseil municipal ?

Depuis cette date en effet, le dossier du PLU de Landeda a avancé ; une réunion publique a été organisée ; le cabinet Géolitt a été mandaté pour préparer et aider la commune à mener à bien la procédure ; plusieurs études ont été entamées : diagnostic socio-économique ; avant-projet de plan d'aménagement et de développement durable (PADD) ; démarrage et premiers éléments de l'étude environnementale : repérage des zones humides ; étude agricole.

Le conseil municipal de Landeda, réuni le 14 décembre 2015, a souhaité que ce travail se poursuive, et que le projet d'aménagement et de développement durable soit mené à son terme. Il serait en effet dommage que ce travail de base se dissolve dans un plus grand ensemble, même si à terme les deux procédures se rejoindront obligatoirement, mais au moins, le projet et la parole des Landedaens auront été exprimés.

Le bureau de la communauté de communes a, d'ores et déjà, validé le principe de la poursuite des PLU communaux mis en révision, ce que le conseil communautaire devra toutefois entériner au début 2016.

Pourquoi tenons-nous à ce que cette démarche se poursuive ?

Cela tient dans ce que représente le PADD, comme base projet de développement de la commune. Le PADD est la justification du cadre réglementaire et des programmes d'action qui guident, pour les 20 ans à venir, le développement économique et social de la commune ; il définit les possibilités de construire, et les spatialise ; il sauvegarde les grands équilibres, et permet la sauvegarde de l'environnement.

Son élaboration est de plus en plus impactée par la réglementation internationale et européenne (COP, directives européennes), les déclinaisons nationales (loi littoral, loi sur l'eau, lois grenelles , lois ALUR, loi agriculture...), les documents supra-locaux (SCOT, SDAGE, SAGE), et autres plans locaux : plan local de l'habitat (PLH), plan déplacements, plans climats énergie (PCET)...

Malgré ce foisonnement de réglementations, et toute la complexité qui en résulte, nous estimons que les documents d'urbanisme locaux doivent rester sous contrôle local, pour que puisse vivre la démocratie, et émerger le « vivre ensemble » collectivement élaboré. Toutes ces lois ne doivent pas être que des freins, mais aussi permettre la sortie de projets de développement ;

1. LE PADD DOIT NOTAMMENT FIXER DES OBJECTIFS DE MODÉRATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE, ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN.

Ceci se traduira sur Landéda par la priorité donnée au renouvellement urbain autour du bourg, de l'Aber Wrac'h, au cœur des villages, et hameaux si l'évolution de l'application de la loi Littoral le permet.

Réunis hors séance officielle, les membres du conseil municipal ont validé l'hypothèse de croissance démographique d'ici l'horizon 2035, qui valide une augmentation de la population potentielle à 4 700 habitants (soit une trentaine de constructions neuves par an).

Pourquoi proposer ce scénario ?

C'est d'abord le constat d'un dynamisme démographique naturel, qui traduit l'attractivité de la commune. Accueillir de jeunes ménages doit être une priorité. C'est une confiance dans le potentiel de développement équilibré de la commune (espaces naturels, espaces bâtis, habitat, tourisme, randonnées, activités, commerces, emploi).

C'est le souci d'éviter un scénario alternatif, qui se traduirait par le vieillissement de la population, la fuite des commerces et des services, la pénurie de main d'œuvre...un scénario de déclin...

L'axe majeur jumeau de ce scénario de développement durable est le maintien et la mise en valeur des espaces naturels et remarquables, le littoral bien sûr, mais aussi l'ensemble du territoire de la commune.

**« Nous estimons
que les documents
d'urbanisme locaux
doivent rester
sous contrôle
local, pour que
puisse vivre la
démocratie »**

2. LA POURSUITE DU TRAVAIL DU PLU SUR LANDÉDA PERMETTRA AUSSI DE CONFORTER DEUX PROJETS EN COURS, ESSENTIELS TOUS DEUX POUR LA COMMUNE ET LE PAYS DES ABERS :

Le projet de confortement et de mise en tourisme du port de l'Aber Wrac'h ;
Le projet du centre-bourg, pour lequel une étude d'urbanisme est actuellement en cours.

Ces deux projets pourront se traduire par des orientations d'aménagement et de programmation, qui donneront un cadre réglementaire aux actions qui seront décidées pour améliorer et conforter les deux pôles majeurs de la commune.

Ce travail de réflexion local se poursuivant, nous pourrions alors intégrer la procédure globale initiée par la Communauté, en le rendant homogène ; le PLUI doit intégrer les spécificités locales, pour être véritablement porteur d'un projet d'aménagement et de développement commun et partagé !

Porteur de projet : Bernard Thépaut, Adjoint Urbanisme, environnement et cadre de vie. Commission urbanisme.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION ?

Une association loi de 1901 doit remplir deux conditions : être composée d'au moins deux personnes et avoir un autre but que de partager des bénéfices. De plus, l'activité de l'association ne doit pas enrichir directement ou indirectement l'un de ses membres.

COMMENT EST FINANCÉE UNE ASSOCIATION ?

Une association déclarée peut recevoir des sommes d'argent appelées subventions, de la part de l'État, de collectivités territoriales et d'établissements publics. Elles constituent donc une aide directe de la collectivité et permettent à l'association de mener ses projets. Ces subventions complètent d'autres aides en nature dont peut bénéficier l'association : mise à disposition de locaux, de matériels, de personnels, de véhicules et d'aide technique, à l'occasion essentiellement de manifestations publiques menées par les associations.

La commune de Landéda soutient ses associations. La commune soutient le milieu associatif, très actif, au travers de multiples aides en nature. Celles-ci, essentielles à la vie de chaque association, concernent différents domaines : énergies, matériels, travaux d'éclairage, mise en place de connexions internet, rémunération d'un agent pour le ménage hebdomadaire des salles, d'un autre pour la gestion des salles, aide technique lors d'un événement associatif ...

Voici le bilan des aides apportées par la municipalité aux associations autres que les subventions de septembre 2014 à septembre 2015.

LES LOCAUX ET TERRAINS	COÛT
ÉLECTRICITÉ (éclairage, chauffage)	20 197 €
CHAUFFAGE (hors électricité : fioul, gaz)	14 108 €
EAU	550 €
TÉLÉPHONE (salles communales)	1 729 €
FOURNITURES POUR LA MAINTENANCE ANNUELLE DES SALLES ET TERRAINS	11 354 €
RÉALISATION DE L'ÉCLAIRAGE PARKING DE KERVIGORN	5 349 €
PARKING (salle Kervigorn, réfection)	3 514 €
TOTAL	51 986 €

LE MATÉRIEL / DIVERS	COÛT
RÉPARATION PODIUM	350 €
PHOTOCOPIES COULEUR	954 €
LES TIRÉS À PART (août et juillet)	150 €
TOTAL	1 454 €

LE PERSONNEL / L'AIDE TECHNIQUE	COÛT
NETTOYAGE (par le personnel communal des salles utilisées par les associations = 150 hrs / an)	2 200 €
MAINTENANCE / INTERVENTIONS OU AIDES TECHNIQUE / GESTION DES SALLES	20 000 €
TOTAL	22 200 €

Le montant valorisé de ces différentes aides en nature s'est élevé à 75 640 € de septembre 2014 à septembre 2015. Si on ajoute cette somme aux 36 000 € de subventions directes versées aux associations en 2015 on obtient un total général de 111 640€. L'objectif de la municipalité est, bien entendu, de continuer à soutenir le milieu associatif dans la mesure de sa capacité financière car les associations landédaennes portent le dynamisme et l'image de notre commune.

MAIS QUE FAIT LA MAIRIE ?

QUAND L'EAU DÉBORDE ?

Landéda a subi de fortes inondations dans la nuit du 12 août dues à de violents orages créant des pluies torrentielles.

Une dizaine de campeurs du camping municipal de Pen-Enez se sont retrouvés en grande difficulté. La mairie a été contactée et a immédiatement ouvert la salle multifonctions de Kervigorn pour installer les six campeurs en détresse pour un hébergement d'urgence. Christine Chevalier, maire, des adjoints, des conseillers et des bénévoles ont accueilli les vacanciers transis par un café chaud et des paroles de réconfort.

Des élus sont restés de permanence toute la nuit dans la salle omnisports tandis qu'une autre équipe, aidée des services techniques, est allée contrôler l'ensemble du territoire communal pour venir en aide aux personnes en difficulté et évacuer les eaux sur les voies d'accès. Une trentaine de maisons étaient inondées.

A la suite de ces dégâts naturels, les services techniques ont vérifié les fossés, les buses et poursuivi le programme d'entretien des fossés entrepris depuis mars 2014. Les endroits prioritaires ont été nettoyés. Parallèlement une étude est lancée sur les eaux pluviales de toute la commune avant d'entreprendre des modifications et engager des évolutions des circuits existants.

Les zones prioritaires sont : 1- Sainte-Marguerite ; 2- Kantrezog ; 3- Keriskin ; 4- Prad ad Lann ; 5- Ar Stonk ; 6- Brouenou ; 7- Kergarec ; 8- Kerenog.

La réalisation des travaux est prévue fin 2016.

D'autre part, le Document d'Information Communal sur les Risques majeurs, le DICRIM, réalisé par Laurent Le Goff, Conseiller, a été mis à jour en incluant le risque « inondation ». Ce document obligatoire recense les risques majeurs, naturels ou technologiques, en vue de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé dans sa commune. Il contient quatre grands types d'informations : la connaissance des risques ; les mesures prises par la commune ; les mesures de sauvegarde ; le plan d'affichage de ces consignes.

Le DICRIM est consultable gratuitement dans votre mairie.

QUAND LES SALLES MUNICIPALES NE SONT PAS CONNECTÉES ?

La mairie met en place des connections internet en wifi dans les salles communales de Stread Kichen, de Kervigorn et au Sémaphore, afin de rendre plus conviviaux ces lieux de rencontre et de réunion. Le code d'accès est affiché dans les salles.



QUAND LES ASSOCIATIONS DOIVENT ORGANISER LEURS ÉVÉNEMENTS ?

Les associations pour des besoins réguliers ou événementiels sollicitent de la mairie la mise à disposition d'une salle communale ou le prêt de matériel municipal.

Afin de simplifier et de rendre plus visible la procédure, la mairie, via le site de la commune, a élaboré un nouveau système d'organisation des demandes provenant des associations.

Ce système, accessible uniquement par un référent choisi par l'association, permet de s'informer en direct de la disponibilité des salles communales et de faire une demande de réservation. Il offre aussi la possibilité de créer un « panier » de matériel municipal nécessaire à la manifestation en réservant chaque équipement. Enfin le référent peut mettre en ligne le contenu et l'organisation de sa manifestation, dans un premier temps pour obtenir l'autorisation de la mairie et dans un second temps pour que cette manifestation puisse être visible par tous, en ligne sur le site de la commune : landeda.fr

LANDED'AVENIR

Notre groupe minoritaire évolue quelque peu avec le départ de Michel Fily et de son remplacement par Jean Pierre Gaillard.

Comédien, metteur en scène.

Ancien directeur de structures culturelles.

Tout en étant bien intégrés à l'équipe majoritaire, nous aimerions une véritable gouvernance, associant majorité et minorité.

Nous constatons une amélioration dans les échanges et dans la communication du groupe majoritaire, néanmoins, nous avons quelques suggestions et remarques à apporter.

- Par la mise en place d'un agenda avec les périodes d'absences pour congés du maire et de ses adjoints, qui serait communiqué aux élus, ceci éviterait comme l'été dernier, un manque de coordination qui a fait qu'il a été parfois difficile de connaître l'adjoint responsable sur la commune.

- Après une longue période de réflexion, nous attendons de participer à la mise en place des projets.

Comme nous l'avons fait dès le début de notre mandat, nous nous efforçons d'être présents et actifs dans nos différentes commissions et réunions. Les discussions sont ouvertes et nos remarques prises en compte.

En ce qui nous concerne, nous regrettons que 2 des projets portés par Landéd'avenir (pôle santé et halle du port) et auxquels nous étions attachés, ne soient pas encore à l'ordre du jour.



Danielle Favé, Céline Pronost, Alexandre Tréguer et Jean Pierre Gaillard

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU GROUPE AU 23 NOVEMBRE 2015



Nous regrettons la division par 2 de notre espace d'expression, et espérons que cela n'a pas été fait pour bâillonner les minorités. En contrepartie, madame le maire a proposé de nous associer à la rédaction des autres articles du BIM semestriel. Nous évaluerons à l'usage la pertinence de cette nouvelle disposition.

En quels mots. Ce que nous avons fait :

Alerte sur le nécessaire respect de la loi sur les pollutions visuelles.

Information sur les processus de fusion de communes qui permettent d'éviter, pendant trois ans, la baisse des dotations que l'état donne aux collectivités locales (Economie de plus de 300 000 euros sur trois ans pour les communes d'Esquibien et Audierne qui ont fusionnées récemment).

Contribution aux travaux engagés pour améliorer et renforcer les relations avec l'UCPA.

Soutien et participation à la concertation en cours sur l'aménagement du port, afin de permettre aux habitants de Landéda de définir LEUR Port. Prochaine étape, porter le projet avec force auprès de la CCI et de la CCPA.

Invitations (sans succès) à signer contre le traité TAFTA et à réfléchir à l'accueil d'au moins une famille de réfugiés fuyant les conflits du Proche Orient.

Invitation (avec succès) à voter une motion de soutien proposée par l'AMF29 (maires du Finistère), face à un danger de transfert des centres de décisions du CMB Arkéa (3 000 salariés sur le Finistère dont 2500 sur Brest).

En quels mots. Un de nos prochains chantiers : révision des critères de tarification de l'eau pour intégrer au calcul des dimensions sociales et environnementales.

Affranchis de toute discipline majoritaire, nous restons actifs au sein du Conseil et à votre disposition.

Alice Fritz : alicefritz29@gmail.com

Hervé Louarn : hervelouarn@gmail.com

Philippe Masquelier : phi.masq.landeda@gmail.com



LES SERVICES DE LA MAIRIE

MAIRIE

Les élus rendent régulièrement compte des actions effectuées, des projets engagés et de l'exécution de leur mandat. On passe par contre trop souvent sous silence comme allant de soi, l'action des services municipaux qui assurent le déploiement technique de l'action des élus et assurent le service quotidien à la population dans le respect des obligations et des procédures qui pèsent sur les services publics. Nous nous proposons, de vous présenter désormais dans les bulletins semestriels, ces services, leurs actions et leurs réalisations.

DES SERVICES STRUCTURÉS

Les services de Landéda, animés et encadrés par une Directrice Générale des Services, sont organisés autour de 5 pôles d'importance très inégale : la sécurité, la culture, le service école, les services techniques et les services administratifs. La mairie emploie un personnel permanent, à temps complet ou non, et un personnel non permanent, souvent recruté en renfort pendant la saison touristique ou en remplacement d'absents. En 2015, ont été ainsi employés 39 agents (31 équivalents temps complet) : 28 titulaires ou stagiaires et 11 non titulaires (droit privé et droit public), soit environ 10 agents pour 1000 habitants.

L'année 2015 a été marquée par plusieurs recrutements rendus nécessaires soit par des départs, soit pour mener à bien des projets engagés :

Cynthia LETHU, Responsable des Services Techniques, a pris ses fonctions parallèlement au désengagement progressif de François HERE qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Elodie DOLL, assistante de direction vient compléter un service administratif affaibli par des départs non remplacés depuis plusieurs mois, **Ophélie HERGOT**, chargée de mission, apporte à la commune les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses projets en matière de labellisation, d'aménagements territoriaux, de valorisation patrimoniale et d'économie touristique.

L'embauche de **Charlotte BRIQUET**, médiathécaire et de **Ewen LE NAOUR** permet de préparer la prochaine ouverture de la médiathèque ludothèque et de son espace multimédia.

L'année 2015 a également vu le départ, à son initiative, de Sylvie FORGEAIS, Atsem appréciée de tous, non remplacée en raison de la fermeture d'une classe.

D'une année sur l'autre les charges de personnel sont budgétées à hauteur de 33 % à 34 % par rapport au budget global de fonctionnement, la moyenne étant de 52% des dépenses de fonctionnement des collectivités locales en France.

DES TRANSFERTS DE MISSIONS ET UNE MUTUALISATION DE SERVICES À ANTICIPER

La recherche d'une meilleure efficacité à moindre charge est une des préoccupations majeures des élus et des services. Depuis plusieurs mois, la DGS de Landéda participe activement au travail engagé en commun par tous les DGS de la communauté de communes pour la préparation d'un « schéma de mutualisation » devant permettre une mise en commun d'actions et de services au niveau communautaire.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES				
SERVICES ADMINISTRATIFS	SERVICES TECHNIQUES	CULTURE	ÉCOLE	SÉCURITÉ
État-civil, élections, CCAS, cimetière	Voierie	Médiathèque, ludothèque	Cantine	
Urbanisme	Bâtiments	Assistance d'associations culturelles	Bibliothèque centre documentaire	
Accueil, secrétariat des élus, assurances	Espace verts		Assistance technique en maternelle	
Comptabilité Paye, administration du personnel	Eau Assainissement			
Secrétariat	Gestion des salles et entretien des bâtiments communaux			
Gestion des projets				

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSIONS	MEMBRES	RESPONSABLES
VIE ASSOCIATIVE ANIMATION	David KERLAN Isabelle POULLAIN Christophe CARIOU Solange PELLEN Cathy FISCHIETTI Pierre-Louis LE CAM Danielle FAVE Alice FRITZ	David KERLAN 1 ^{er} adjoint
ENFANCE ET JEUNESSE	David KERLAN Céline VEDRENNE Daniel GODEC Rachel MARZIOU Céline PRONOST Alice FRITZ	David KERLAN 1 ^{er} adjoint
URBANISME ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE PATRIMOINE	Bernard THEPAUT Philippe MARTIN Laurent LE GOFF Ronan CORBEL Daniel GODEC Jean-Luc CATTIN Alexandre TREGUER Philippe MASQUELIER	Bernard THEPAUT 5 ^{ème} adjoint
MER	Jean-Luc CATTIN Bernard THEPAUT Laurent LE GOFF Philippe MARTIN Ronan CORBEL Alexandre TREGUER Hervé LOUARN	Jean-Luc CATTIN 3 ^{ème} adjoint Bernard THEPAUT 5 ^{ème} adjoint
AFFAIRES ÉCONOMIQUE TOURISME	Jean-Luc CATTIN Ronan CORBEL Anne POULNOT-MADEC Isabelle POULLAIN Jean-Pierre GAILLARD Hervé LOUARN	Jean-Luc CATTIN 3 ^{ème} adjoint
AFFAIRES SCOLAIRES	Cathy FISCHIETTI Carine LE GUIL Sophie VITRAC Rachel MARZIOU Céline PRONOST Alice FRITZ	Cathy FISCHIETTI 6 ^{ème} adjointe
AFFAIRES SOCIALES	Cathy FISCHIETTI Laurent LE GOFF Claude CONAN David KERLAN Carine LE GUIL Rachel MARZIOU Danielle FAVE Alice FRITZ	Cathy FISCHIETTI 6 ^{ème} adjointe

**CULTURE
ANIMATIONS
CULTURELLES**

Solange PELLEN
Isabelle POUILLAIN
David KERLAN
Sophie VITRAC
Erwan GUIZIOU
Céline VEDRENNE
Jean-Pierre GAILLARD

**COMMUNICATION
VIE COMMUNALE
ET COMITÉS
DE QUARTIER**

Sophie VITRAC
Solange PELLEN
Erwan GUIZIOU
Carine LE GUIL
Céline VEDRENNE
Pierre-Louis LE CAM
Céline PRONOST
Philippe MASQUELIER

Sophie VITRAC
2^{ème} adjointe

FINANCES

Christine CHEVALIER
Anne POULNOT-MADEC
Bernard THEPAUT
Philippe MARTIN
Danielle FAVE
Hervé LOUARN

Anne POULNOT-MADEC
4^{ème} adjointe

**TRAVAUX
VOIRIE
EAU
ASSAINISSEMENT
SÉCURITÉ**

Philippe MARTIN
Daniel GODEC
Claude CONAN
Bernard THEPAUT
Erwan GUIZIOU
Alexandre TREGUER
Philippe MASQUELIER

Philippe MARTIN
7^{ème} adjoint

MARCHÉS

Titulaires :
Christine CHEVALIER
Anne POULNOT-MADEC
Philippe MARTIN
Bernard THEPAUT
Alexandre TREGUER
Hervé LOUARN

Suppléants :
Pierre-Louis LE CAM
Jean-Luc CATTIN
Erwan GUIZIOU
Jean-Pierre GAILLARD
Philippe MASQUELIER

Directrice de publication :
Christine Chevalier

Direction technique :
Sophie Vitrac
Solange Pellen
Erwan Guiziou

Crédits photo :
Philippe Menereuilt, Daniel Dagorn

Réalisation :
Tanguy Marion
www.tan-ki.com
06 70 63 34 94



CHRISTINE CHEVALIER VOUS INFORME SUR LES ENJEUX TERRITORIAUX À VENIR DANS UN AVENIR TRÈS PROCHE

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services

Le schéma de mutualisation est en cours d'écriture actuellement à la CCPA. Les directeurs des services des 13 communes ainsi que les maires sont force de proposition et acteurs de ce schéma qui devrait être adopté au cours du 1er semestre 2016.

Ce travail de réelle coopération nous permettra d'augmenter l'efficacité des services, d'améliorer la qualité du service public, dont vous êtes consommateurs, voire parfois, consom'acteurs à travers les différentes animations proposées sur le territoire.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des axes retenus par ce schéma de mutualisation.

Les années 2014 et 2015 ont été marquées par différentes lois qui modifient profondément l'organisation institutionnelle des collectivités territoriales (loi Mapam, loi Alur, loi NOTRe, la nouvelle délimitation des régions, l'amélioration du régime de la commune nouvelle).

La loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) votée le 7 août dernier redéfinit un cadre pour les années à venir avec le renforcement des régions, la rationalisation de l'intercommunalité, le repositionnement des départements ainsi que de nombreux réajustements dans le fonctionnement quotidien des collectivités locales. Outre les impacts pour la CCPA sur le renforcement des régions, elle devra faire face également à de nouvelles prises de compétences.

Ainsi, au 1er janvier 2018, pour maintenir le versement par l'état de la DGF (dotation globale de fonctionnement) bonifiée qui est de 344 000 euros par an, la CCPA devra exercer 9 des 12 compétences parmi la liste qui suit : 8 d'entre elles (en rouge) sont aujourd'hui recensées soit en raison de leur existence à ce jour soit en raison d'une prise de compétence d'ici le 1er janvier 2018 :

- Développement économique + tourisme ;
- Aménagement de l'espace (SCOT ; PLU...) ;
- Voirie d'intérêt communautaire ;
- Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire ;
- Collecte et traitement des déchets ménagers ;
- Équipements sportifs d'intérêt communautaire ;
- Aires d'accueil des gens du voyage (compétence prévue au 01/01/2017) ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (compétence prévue au 01/01/2018) ;
- Assainissement (collectif et non-collectif) (01/01/2020) ;
- Création et gestion des maisons de services pour publics (01/01/2017) ;
- Eau (01/01/2020) ;
- Politique de la ville ;

A noter que l'eau et l'assainissement seront des compétences obligatoires pour la CCPA au 1er janvier 2020 au plus tard. Cette lecture vous aura peut-être paru assez complexe mais il est utile de vous informer des évolutions des institutions à venir. Par ailleurs, il vous pu ainsi appréhender notre délicat travail de prises en charge de ces nouvelles compétences par la CCPA tout en essayant de maintenir pour nos administrés un service de qualité et de proximité.

NUMÉROS PRÉCÉDENTS

